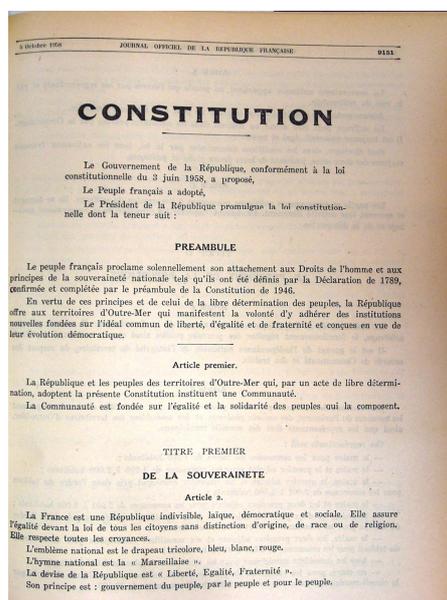




## DOSSIER PÉDAGOGIQUE



## LA CONSTITUTION ET LE RÔLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### FICHE ÉLÈVE

Éducation civique  
Niveau 3<sup>e</sup>

L'utilisation en classe de ce questionnaire est libre.

# CONSTITUTION

Le Gouvernement de la République, conformément à la loi constitutionnelle du 3 juin 1958, a proposé,

Le Peuple français a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi constitutionnelle dont la teneur suit :

## PREAMBULE

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946.

En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'Outre-Mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

## Article premier.

La République et les peuples des territoires d'Outre-Mer qui, par un acte de libre détermination, adoptent la présente Constitution instituent une Communauté.

La Communauté est fondée sur l'égalité et la solidarité des peuples qui la composent.

## TITRE PREMIER

### DE LA SOUVERAINETE

#### Article 2.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

ADBR, 2 K 834

## Extraits de la Constitution

**Article 5**

Le Président de la République veille au respect de la Constitution [...]

**Article 8**

Le Président de la République nomme le Premier Ministre. [...] Sur la proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leur fonctions.

**Article 9**

Le Président de la République préside le Conseil des ministres.

**Article 10**

Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Il peut, avant l'expiration de ce délai, demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles [...]

**Article 11**

Le Président de la République [...] peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation et aux services publics [...], ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. [...]

**Article 12**

Le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale [...]

**Article 13**

Le Président de la République signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres. Il nomme aux emplois civils et militaires de l'État [...]

**Article 14**

Le Président de la République accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères [...]

**Article 15**

Le Président de la République est le chef des armées [...]

**Article 16**

Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier Ministre, des Présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. Il en informe la Nation par un message [...]

**Article 17**

Le Président de la République a le droit de faire grâce.

<http://www.legifrance.gouv.fr/html/constitution/constitution2.htm>

Selon la Constitution, dans quels domaines s'exerce le rôle du Président (préciser les articles) ?

- Administratif

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

- Institutionnel

.....  
 .....

